

Habilitation de l'entreprise

A former des apprentis pour un diplôme donné

Conditions à remplir

- *Adaptation de l'entreprise à la formation :*

L'entreprise doit disposer d'équipements en adéquation avec la formation professionnelle proposée. En effet, l'employeur est tenu d'assurer la formation en entreprise en confiant notamment à l'apprenti des tâches ou postes en relation directe avec la formation professionnelle prévue au contrat.

- *Présence d'un maître d'apprentissage :*

(voir annexe 3 « le maître d'apprentissage »)

Démarches pour devenir entreprise d'apprentissage

Demander le formulaire de contrat d'apprentissage, cerfa FA 13a, auprès de la chambre consulaire (1) compétente. Ce formulaire vaut également déclaration du maître d'apprentissage.

Remplir le contrat d'apprentissage

Après l'avoir complété, transmettre le contrat au CFA qui vous le retournera visé.

Transmettre les exemplaires du contrat à la chambre consulaire compétente pour enregistrement, avant le début de l'exécution du contrat ou, au plus tard, dans 5 jours ouvrables qui suivent celui-ci. La fiche médicale d'aptitude délivrée par le médecin du travail préalablement remplie doit accompagner cet envoi.

ATTENTION

La date de début du contrat d'apprentissage correspond au démarrage de l'activité salariée dans l'entreprise ou au CFA.

Un apprenti sans contrat d'apprentissage signé ne peut pas être admis à suivre les cours au CFA.

A NOTER :

Le CFA tient à la disposition de tout employeur qui souhaite former un apprenti un dossier dans lequel il trouvera :

- Un document de synthèse sur les aspects financiers (exonération des charges sociales, méthode de calcul du coût de revient de l'heure travaillée par l'apprenti...);
- Liste des chambres consulaires des départements (des Pays de la Loire);
- La brochure du CFA;
- Planning de l'alternance CFA/entreprise (dates précisées pour la première année du contrat).

Il s'agit des démarches pour devenir entreprise d'apprentissage. Voir annexe 2 les obligations de l'employeur en cours de contrat.